



# La CONFEMEN au Quotidien

Conférence des Ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage  
éd. resp. : Secrétariat Technique Permanent, immeuble Kébé Extension, B.P. 3220 - Dakar / Sénégal

Bimestriel - n° 15 - février/mars 1996

## Sommaire

<b>Editorial</b>	<b>p. 1</b>
<b>Nouvelles de la CONFEMEN</b>	<b>p. 2</b>
<b>Nouvelles de nos pays membres</b>	
◆ Belgique (Communauté française de)	p. 8
◆ Canada-Québec	p. 9
◆ Côte d'Ivoire	p. 10
◆ Guinée	p. 10
◆ Sénégal	p. 11
<b>Infos services</b>	
◆ Debt-for-Development Coalition (DDC)	p. 12
◆ Bureau d'études pour les langues et les cultures (BELC)	p. 12
<b>Nouvelles de l'éducation en francophonie</b>	<b>p. 13</b>
<b>Lu pour vous</b>	<b>p. 14</b>
<b>Agenda</b>	<b>p. 15</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>p. 16</b>

## Editorial

Construire des systèmes éducatifs en prise avec le monde auquel ils doivent former, insérer les jeunes dans la société qui mise sur leur instruction, faire de ces jeunes les acteurs responsables du monde de demain sont les enjeux auxquels est confrontée la CONFEMEN.

La mise en oeuvre de la nouvelle école de base va armer la majorité de ces jeunes des savoirs, des compétences et des capacités primordiales, ceux qui conditionnent l'efficacité de tout apprentissage ultérieur, de toute action future.

Outils démultiplicateurs de ces acquis en vue de l'insertion dans un cadre professionnel, l'enseignement technique et la formation professionnelle doivent intégrer le mouvement de refondation entamé, comme il se doit, à la base.

Car, paradoxalement, dans les pays du Sud de la CONFEMEN, où les actifs potentiels sont bien plus nombreux qu'au Nord, le monde économique manque de main-d'oeuvre qualifiée dans les secteurs économiques florissants, tel le secteur agricole, par exemple.

Ce décalage entre l'offre et la demande de formation dans un secteur d'enseignement où l'accès est très limité, où, de plus, chaque étudiant constitue un investissement considé-

rable, conduit à proposer une réorientation vers l'efficacité de cet instrument éducatif au service du développement socio-économique.

Si l'utilité de l'enseignement technique et de la formation professionnelle n'est pas mise en cause, il convient, dans le contexte mondial de resserrement des ressources, de rentabiliser chaque franc investi dans le secteur vital dans tout plan de développement durable.

A l'heure où sans culture technologique de base il est de plus en plus difficile d'appréhender le monde, nos sociétés se doivent de doter les jeunes des capacités techniques qui leur permettront de maîtriser les techniques et de leur garder la dimension humaine salutaire.

Rendez-vous est donné à toute la Francophonie éducative pour, au cours de la 47<sup>ème</sup> conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage, débattre d'un avenir porteur pour l'enseignement technique et la formation professionnelle.

**Bougouma NGOM**

**Secrétaire Général**

ISSN 0850-2471

Rédaction et mise en page :  
Centre d'Information et  
de Documentation

Téléphone : (221) 21 60 22

Télécopie : (221) 21 32 26

Courrier électronique - E-mail:  
STP@CONFEMEN.confemen.sn



## Groupe de travail - Insertion des jeunes dans la vie active par l'ETPF (Dakar, 5 au 9 février 96)

Ce groupe de travail a réuni, outre les correspondants nationaux des pays membres du Bureau et le STP, un représentant de l'ACCT et des experts du Sénégal, du Breda-Unesco et de France. Au départ du document élaboré en juin 95 par un groupe d'experts (voir : CONFEMEN au Quotidien, n° 11, p. 2 à 3), le groupe a procédé à la rédaction du document qui servira à introduire le thème de réflexion lors de la prochaine session ministérielle (Liège, 18 et 19 avril 1996).

Un secteur qui offre des formations à des niveaux de qualification et dans des secteurs d'emploi sans corrélation avec les demandes émanant du monde économique auquel il est censé préparer, un secteur déconnecté des besoins locaux.

A ces problèmes de fond, s'ajoutent des problèmes qualitatifs qui ont pour origine la faiblesse dans le recrutement et la formation des enseignants ainsi que celle des moyens pédagogiques mis à leur disposition.

mation professionnelle, de réorienter celle-ci vers ses missions les plus spécifiques en développant :

une **formation professionnelle et technique** adaptée aux besoins du monde économique, flexible dans ses modes d'intervention et largement ouverte sur la société d'aujourd'hui qui permettra d'offrir à la jeunesse une meilleure insertion dans la vie active et une meilleure participation au développement.



**De g. à dr.** : M. Boukary, Luisoni, Siveton, Bitagoye, Kwende, Lessard, Guytant, Coustère, Barthélemy, Ndiaye, Faugère, St Onge, Bérubé. **Assis** : Mmes et M. Viel, Ngom, Boulanger, Diarra, Mallet, Hamadou et Mahieux.

Un secteur éclaté entre de multiples pouvoirs organisateurs, ce qui empêche la mise en cohérence des initiatives et donc la rationalisation qui assurerait une rentabilité optimale des moyens affectés à son développement et l'efficacité du

La proposition de refondation du système actuel pour déboucher sur la formation professionnelle et technique (FPT) est axée sur les principes directeurs qui suivent :

### Principes directeurs

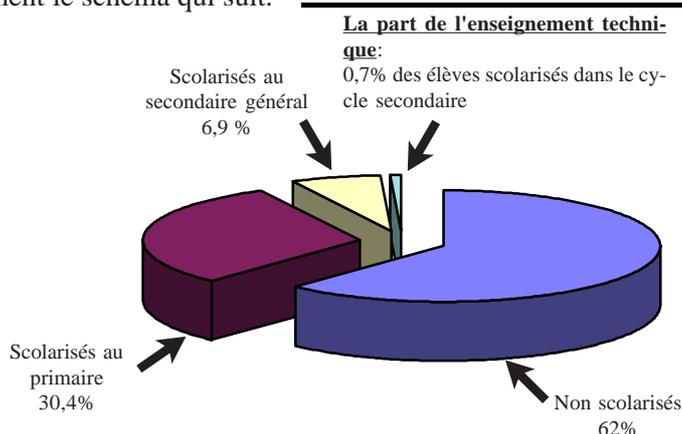
- ♦ reconnaissance de la formation professionnelle et technique comme partie intégrante du système éducatif, valorisation de ses aspects spécifiques;
- ♦ redimensionnement de la FPT par rapport à l'emploi par la connaissance du marché du travail, par la prise en compte de l'évolution des besoins, par la décentralisation et la responsabilisation, par un pilotage en partenariat, par la diversification des offres de FPT, par la création des conditions d'un marché de la formation et par la valorisation du secteur informel;
- ♦ un recentrage des contenus de formation en ciblant mieux et en remodelant les programmes;
- ♦ l'amélioration des ressources humaines;
- ♦ l'optimisation du financement;
- ♦ la modification des relations entre l'Etat et tous les partenaires intervenant dans ce secteur.

A l'origine, un constat sévère qui trace l'état des lieux de ce secteur qui a pour mission particulière la formation de professionnels adaptés aux besoins de l'économie.

Un secteur où l'accès est extrêmement problématique ainsi que le pose clairement le schéma qui suit.

système.

Un secteur pourtant vital dans l'optique de l'insertion des jeunes dans la vie active et du développement, ce qui motive les tentatives de revitalisation en cours dans la plupart des pays francophones.



Dans le contexte tracé et dans le droit fil des propositions émises par la CONFEMEN quant à la redéfinition de l'école de base, il paraît donc urgent de porter un regard nouveau sur l'enseignement technique et la for-

Etat des lieux et principes directeurs

débouchent sur des propositions stratégiques axées sur un déplacement du pouvoir de décision vers les acteurs directement concernés pour une véritable appropriation du système de FPT comme pour une meilleure insertion des jeunes dans la vie active.

En élément-clé au développement du rôle de l'Etat partenaire, il est proposé la création de **commissions régionales et/ou locales** et d'une **commission paritaire nationale (CPN)** qui aura pour mission l'indispensable pilotage politique du secteur.

Cette nouvelle dynamique partenariale requiert la refondation de la FTP et le repositionnement de l'Education nationale :

- ▶ par la mise en place de partenariats actifs,
- ▶ par l'ouverture du secteur,
- ▶ par l'orientation positive des jeunes vers la FPT,
- ▶ par la mise en place de mesures discriminatoires positives,
- ▶ par l'instauration de nouveaux dispositifs législatifs et réglementaires,
- ▶ par la mise en cohérence avec les principes directeurs de l'école de base.

Concrètement, cette refondation de la FPT reposera :

- ▶ sur la mise en place d'une politique contractuelle permettant de dégager les moyens techniques, humains et financiers nécessaires au bon fonctionnement des établissements. Cela implique la mobilisation des ressources locales et nationales, l'autofinancement et le recours aux aides extérieures,
- ▶ sur l'implication dans la gestion technique et financière des établissements, des différents partenaires, depuis la définition des projets jusqu'à l'évaluation des résultats obtenus. Ce qui requiert

la mise en place de modes modernes de gestion: prise en compte prévisionnelle des besoins à moyen terme, réinvestissement des bénéfices réalisés, politique des ressources humaines.

Le texte dont le condensé vient d'être présenté servira donc de fil conducteur à la prochaine conférence. A cet effet, il a, d'ores et déjà, été envoyé vers les Ministres des pays membres de la CONFEMEN ainsi que vers ceux des pays auxquels doit s'élargir l'institution.

Toujours attaché à la préparation de la 47<sup>ème</sup> session, le groupe de travail a décidé, sur proposition du STP, de procéder à l'impression du document de référence, *L'Education de base : Vers une nouvelle école*. L'ouvrage, qui sera disponible à Liège, sera distribué aux ministres, aux organisations internationales et aux différentes instances de la Francophonie.

L'avenir des collections de la CONFEMEN a ensuite été débattu, l'analyse juridique et éditoriale présentée par le STP débouchera sur un document de présentation préparatoire à la ministérielle des trois stratégies envisageables soit la cession pure et simple des droits, la conclusion de convention d'exploitation et/ou l'élaboration de contrats de coédition.

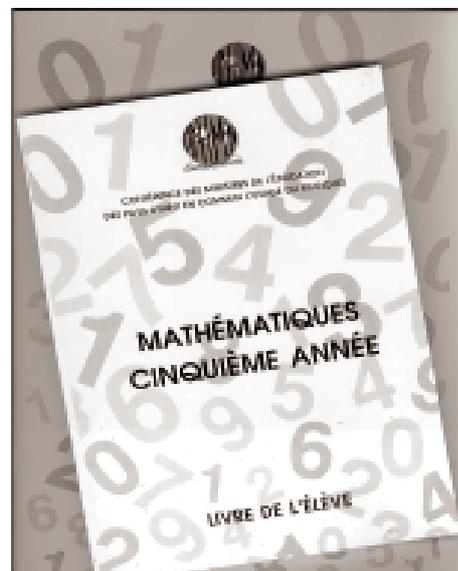
Préparant toujours la 47<sup>ème</sup> session, le groupe s'est prononcé sur les modifications à apporter au projet de calendrier qui lui était soumis, des modifications qui visaient principalement à privilégier une discussion approfondie sur le thème de l'insertion des jeunes.

Enfin, après une présentation de l'évolution du projet PASEC, le STP a tracé les options stratégiques quant au projet qui seront soumises aux décisions ministérielles. Pour fonder sa décision, la conférence bénéficiera d'un document de synthèse qui globalisera les résultats des premières études nationales.

### Séminaire sur la production des manuels communs des mathématiques pour l'enseignement primaire

Bamako - Mali - 22 au 26 janvier 96

Le séminaire portait sur l'intégration des résultats de l'évaluation réalisée au départ des prototypes de 5<sup>ème</sup> année (cf. illustration). Le groupe de travail a apporté les corrections aux erreurs et imprécisions relevées lors de la mise à l'essai, il a de plus suggéré l'élaboration d'un corrigé de quelques exercices et problèmes jugés difficiles en vue de leur intégration dans le guide du maître.



L'évaluation après utilisation en situation réelle d'apprentissage a débouché sur une appréciation très positive des enseignants pour le projet CONFEMEN. Globalement, ils considèrent que :

- ▶ les manuels sont conçus de façon claire autour d'objectifs réalistes,
- ▶ les activités proposées sont cohérentes, réparties de façon progressive, elles ciblent les intérêts des élèves,
- ▶ le matériel est facile à trouver et les activités sont donc réalisables,
- ▶ les manuels CONFEMEN sont novateurs, permettant un apprentissage actif notamment quant à la résolution de problèmes.

Concernant les ouvrages destinés à la 6<sup>ème</sup> année la version prototype sera acheminée vers les pays expérimentateurs au mois de mars 96. Leur mise en forme définitive sera réalisée conjointement par le Centre de Bouaké (Côte d'Ivoire) et le Centre technique de l'Enseignement de la Communauté française de Belgique. Il sera prêt à la diffusion vers les pays membres pour la rentrée scolaire 96/97.

**L'UTILISATION DES MANUELS PAR LES PAYS MEMBRES DE LA CONFEMEN - ETAT DES LIEUX**

**1<sup>ère</sup> année**

**Bénin**

120.000 exemplaires du Livre de l'élève.

**Congo**

120.000 exemplaires du Livre de l'élève + Guide du maître.

**Mali**

En 92, 100.000 exemplaires du Livre de l'élève et 30.000 exemplaires du Guide du maître, en 95, 20.000 exemplaires du Livre de l'élève.

**2<sup>ème</sup> année**

**Bénin**

100.000 exemplaires du Livre de l'élève.

**Congo**

100.000 exemplaires du Livre de l'élève + Guide du maître.

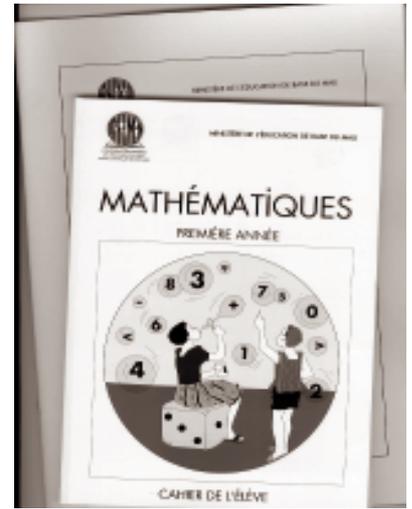
**Mali**

15.000 exemplaires du Livre de l'élève.

**3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> années**

**Mali**

12.000 exemplaires du Livre de l'élève + Guide du maître.

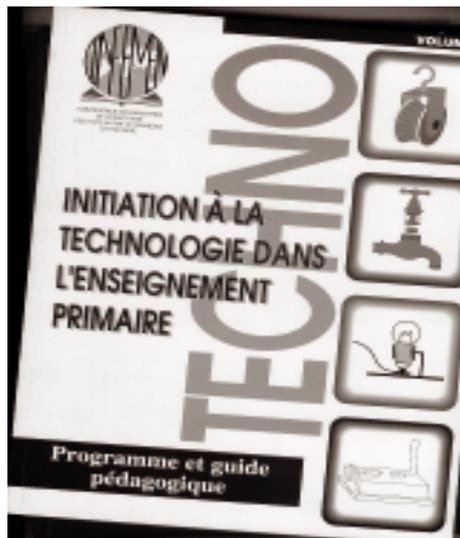


Un exemplaire des manuels de première année utilisés au Mali.

Au plan des perspectives d'utilisation, le Mali, souhaite se lancer, à présent, dans un tirage à grande échelle. Le Bénin et le Congo désirent passer à l'adoption des autres années déjà finalisées. Enfin, le Burkina désirerait également utiliser cette collection harmonisée.

**Guide d'initiation à la technologie**

Le programme d'initiation à la technologie de la CONFEMEN à l'intention du cycle primaire vient de sortir des presses du Canada Nouveau Brunswick.



Ce document de référence en trois volumes destiné aux enseignants a pour objectif de permettre le développement chez les élèves de l'imagination, de la créativité et de l'initiative nécessaires à la recherche de solutions technologi-

ques répondant à des besoins concrets.

Pour atteindre ce but, le programme cible une série d'objectifs d'apprentissage et les contenus qui y correspondent. Ces objectifs sont classés dans trois catégories selon qu'ils visent l'acquisition de savoir, de savoir-faire ou de savoir-être. Toute analyse ou réalisation d'un objet technique aura pour origine la satisfaction d'un besoin identifié comme fondamental par l'élève lui-même.

Le guide pédagogique émet de plus nombre de propositions visant à la réalisation du programme par les enseignants, ceux-ci les ordonnant ou en introduisant d'autres en fonction de leur sensibilité ou des réalités locales.

Le programme ainsi campé par le premier volume est ponctué par des suggestions d'activités, certaines d'entre elles étant détaillées dans les deux volumes qui suivent.

Pour exemple, au départ du besoin de se nourrir est proposée l'étude des objets relatifs au thème (ustensiles de cuisine, réchauds, fours) puis la réalisation d'un foyer amélioré en partant d'une situation problème décrite comme suit : comment utiliser moins de combustible pour alléger le travail quotidien tout en luttant contre la déforestation ?

*Un exemple de planification et d'aide à la conception d'une activité particulière concernant l'apprentissage d'un savoir*

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU D'APPRENTISSAGE	NIVEAU	STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT	MODS D'ÉVALUATION
1.14 L'élève doit être capable de décrire sommairement les éléments du réseau de transport et de distribution de l'énergie électrique	Éléments : - groupes générateurs (centrales électriques) - lignes de transport (fils électriques) - lieux de consommation de l'énergie électrique (usines, maisons)	(3)	A partir de l'observation d'images, de diapositives ou des installations réelles, faire identifier les principaux éléments d'un réseau de transport de l'énergie électrique	Faire compléter un texte à trous à l'aide d'une nomenclature des différents composants d'un réseau de transport et de distribution de l'énergie électrique.  A partir de dessins, d'images ou de mots représentant les différents éléments d'un réseau, faire indiquer, par des flèches, le sens de la distribution de l'énergie.

Premiers résultats du PASEC au Mali

Après le Congo et Djibouti, c'est le Mali qui va connaître les 9 et 10 avril prochains son séminaire de présentation des résultats du PASEC. Sous les auspices du ministère de l'éducation nationale, les chercheurs de l'Institut Pédagogique National de Bamako et ceux de l'INAS (Université de Mons, Belgique) révéleront alors leurs premières conclusions.

Sans préjuger de ces résultats (qui nous sont encore inconnus), nous vous proposons déjà quelques analyses exploratoires réalisées au STP.

L'échantillon était représentatif de la diversité de l'enseignement de base au Mali, puisqu'il comportait 41 % d'écoles publiques classiques, 14 % d'écoles expérimentales où l'introduction du français est graduelle, 13 % d'écoles privées, 15 % d'écoles de base reposant sur un fonctionnement communautaire, et 17 % de Medersa (écoles confessionnelles) dont le rattachement au système d'enseignement francophone est progressif et limité.

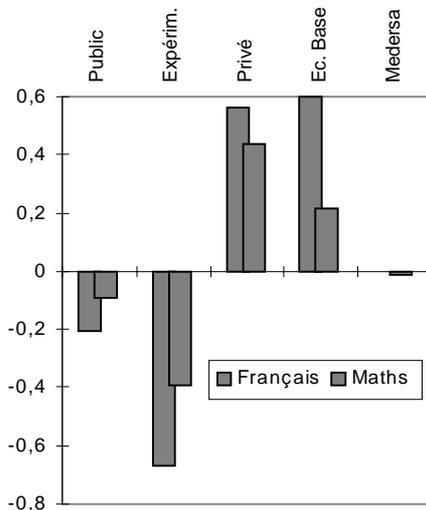
**Performances brutes et performances nettes : les écoles de base à l'honneur**

Du point de vue des scores moyens des élèves aux différentes épreuves, les écoles privées et les écoles de base devancent les écoles publiques, qui précèdent à leur tour les écoles expérimentales et Medersa.

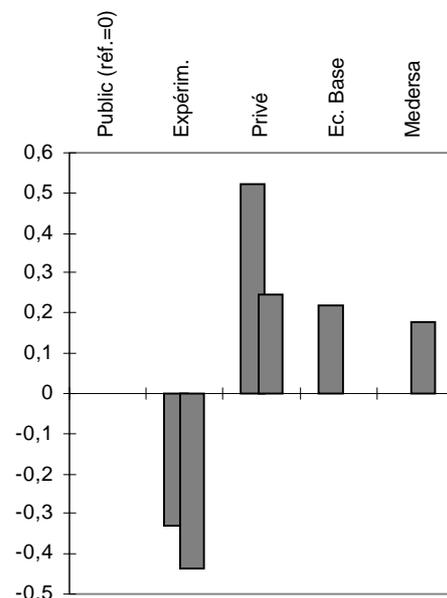
Une mesure de l'effet net du type d'école sur les performances des élèves a été également estimée, en raisonnant "toutes choses égales par ailleurs", c'est-à-dire en faisant comme si les caractéristiques du public d'élèves (niveau initial notamment) et les facteurs contextuels les plus mesurables (niveau de formation du maître, équipement pédagogique, localisation de l'école, etc) étaient les mêmes partout.

Les tableaux qui suivent permettent de mettre en vis-à-vis les deux indicateurs de performance, celui -brut- des scores moyens par type d'école, et celui -net- de l'efficacité intrinsèque du type d'école. Ce dernier peut être lu comme le gain de niveau strictement dû au type d'école, une fois égalisés tous les facteurs mentionnés au paragraphe précédent. Ce gain est à ajouter au score moyen dans une école publique classique.

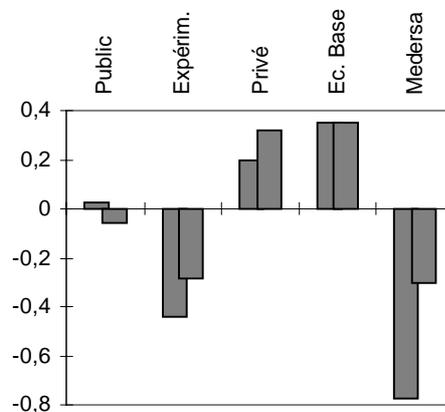
**Scores bruts par type d'école, 2ème année**



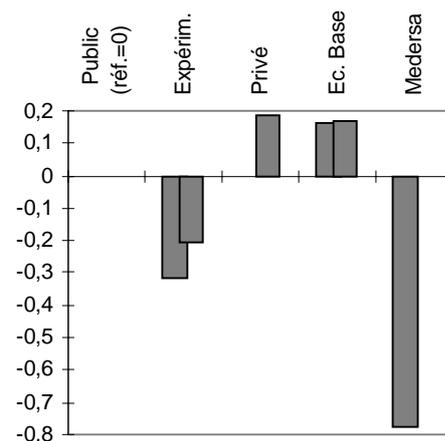
**Impact net du type d'école, 2ème année**



**Scores bruts par type d'école, 5ème année**



**Impact net du type d'école, 5ème année**



La comparaison entre performances brutes et performances nettes confirme la très bonne position des écoles de base. Elle révèle également un trait encourageant des Medersa, qui se signalent positivement en mathématiques deuxième année.

**Le rôle prépondérant des facteurs individuels dans l'explication des différences entre élèves**

La variété des situations individuelles apparaît beaucoup plus explicative que la variété du contexte de classe ou d'école pour rendre compte de la dispersion des scores. Le rapport est de 5 à 1 en faveur de la variété entre élèves.

A titre de comparaison, une enquête similaire réalisée en France (DEP 1991/1992 sur le CE2) établissait un rapport de 3 à 1. Ceci constitue une surprise étant donné la variété présumée des conditions de scolarisation au Mali. Du point de vue de l'action publique, la conclusion à en tirer est que l'élévation du niveau moyen ne peut être l'affaire des seuls investissements et réformes du secteur éducatif : elle est indissociable d'un effort de promotion sociale, économique et culturelle des élèves à l'extérieur des murs de l'école.

### L'impact des variables de niveau élève : danger sur les redoublements et la scolarisation des filles

La même méthode utilisée plus haut pour évaluer l'impact net du type d'institution sur les acquisitions des élèves a été également appliquée à certaines variables de type individuelles.

Ainsi, entre deux élèves de deuxième année très comparables (même âge, même sexe, même score de début d'année, même maître et même école), mais dont l'un a redoublé et l'autre non, la différence en terme de points sera entre 10 et 15% d'écart-type en faveur du second (0,1 à 0,15 sur l'échelle des tableaux de cet article).

De même, entre deux élèves tout aussi comparables sauf en ce qui concerne le sexe, l'avantage ira systématiquement au garçon, dans une proportion de 6 % d'écart-type (pour le français en deuxième année) à 10 % d'écart-type (pour les mathématiques en cinquième année).

### L'impact des variables de niveau classe

• **Attention aux forts effectifs et à la double vacation** : un calcul effectué selon le même principe estime à une baisse de 6 % d'écart-type l'impact de 10 élèves supplémentaires sur le score moyen d'une classe (l'impact n'est pas significatif en cinquième année). Quant

à la double vacation, elle se traduit, selon les mêmes estimations, par un handicap de l'ordre de 1 % à 5 % d'écart-type (maximum observé pour le français en deuxième année).

• **Oui aux maîtres bien formés et aux livres** : si l'ancienneté des maîtres a des effets contradictoires (plutôt positifs en deuxième année et plutôt négatifs en cinquième année), la formation pédagogique, lorsqu'elle a un impact (comme en mathématiques deuxième année), peut se traduire par un gain de l'ordre de 15 % d'écart-type. Les maîtres surqualifiés (ayant par exemple un diplôme universitaire), apportent eux-aussi une plus-value substantielle (de l'ordre de 40 % d'écart-type), mais curieusement limitée au niveau deuxième année.

Quant aux livres, leur présence, même en nombre inférieur à celui des élèves, peut apporter un gain de l'ordre de 20 % d'écart-type (français, cinquième année), par rapport à une situation de totale pénurie.

### L'impact des variables de niveau école

Là plus encore qu'ailleurs, notre analyse n'a été qu'exploratoire. La plus grande régularité observée jusqu'à présent tient à la localisation, avec un désavantage lié à la ruralité de l'ordre de 4 à 10 % d'écart-type, aussi bien en deuxième qu'en cinquième année.

Beaucoup de résultats sont encore à attendre, notamment en ce qui concerne les facteurs d'organisation et les infrastructures. Quant aux analyses coût/efficacité, elles disposent désormais de données nouvelles qui ne demandent qu'à être exploitées.

Au total, le PASEC au Mali commence à produire des éléments fiables de décision concernant les différentes options de développement de l'éducation envisagées dans ce pays, options observées avec attention par la communauté éducative internationale.

### Qu'est-ce qu'un effet net ?

Dans la présentation qui précède, nous avons employé un certain nombre d'expressions telles que "effet net" ou "effet brut".

En effet, pour apprécier individuellement l'impact de tel ou tel facteur sur les acquisitions des élèves, il ne suffit pas de comparer directement le score moyen des élèves présentant cette caractéristique au score moyen des élèves appartenant à une caractéristique de référence (comparaison brute).

Un exemple permettra de l'illustrer : Dans notre échantillon, la moyenne des scores des élèves de Medersa (mathématiques, 2ème année), est inférieure à celle des élèves des écoles publiques (la différence, de l'ordre de 1% d'écart-type, apparaît en tout petit à droite du graphique des scores bruts par type d'école, 2ème année).

Il serait tentant de conclure que les Medersa sont mauvaises pour les acquisitions en mathématiques. Or la réalité est bien différente : en effet, cette moyenne ne reflète pas une influence néfaste des Medersa, mais tout simplement celle de plusieurs 'biais' statistiques, dont en particulier le fait que les élèves des Medersa présentent des caractéristiques différentes de celles des élèves des écoles publiques.

L'une de ces caractéristiques est un niveau initial plus faible des élèves de Medersa : ces derniers doivent donc faire plus de progrès au cours de l'année pour atteindre le niveau de leurs camarades du public. Il suffit d'opérer le redressement statistique adéquat (c'est-à-dire de raisonner à niveau de début d'année équivalent), et la relation négative entre scolarisation en Medersa et performance en maths en fin de deuxième année s'inverse pour devenir positive (comme l'illustre le deuxième graphique) : A niveau initial égal, les Medersa font donc davantage progresser leurs élèves de deuxième année en mathématiques que les écoles publiques : c'est "l'effet Medersa" ...net du niveau initial des élèves.

## Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF)

Bordeaux - 16 et 17 février 1996



Scolarisation - CONFEMEN

En suivi direct du Sommet de Cotonou, la CMF a décidé lors de sa dernière réunion d'une grille de proposition d'affectation budgétaire 1996 relative à la programmation de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT).

Le programme mobilisateur "**Un espace de savoir et de progrès**" (voir descriptif CONFEMEN au Quotidien, n° 13, p. 6) sera financé à hauteur de 17,5 millions.

La priorité à l'éducation de base s'y marque de la façon suivante :

### PROGRAMME ECOLE POUR TOUS (ECOT)

Projet Matériels didactiques pour tous	10	M FF
Projet Personnels de l'éducation nécessaires à tous	4	M FF
Projet Une classe pour tous	1	M FF

### PROGRAMME ECOLE OUVERTE (PACTE)

	0,5	M FF
Total	14,5	M FF

D'autre part, l'Offre intégrée de formation (10 M FF) qui couvre les besoins du CIFFAD et du CAFED (voir CONFEMEN au Quotidien nos 8, p. 16 et 10, p.10) sera centrée sur les programmes mobilisateurs dont fait bien sûr partie le programme ECOT.

Enfin, les programmes Langue française et éducation (6,5 M FF) et surtout Langue française et langues partenaires (2 M FF) participent à l'effort de revitalisation des systèmes éducatifs dans les pays du Sud.

Au total, 83% des montants octroyés à l'espace de savoir et de progrès sont donc directement consacrés à la réalisation du plan d'action élaboré par la CONFEMEN.

d'alphabétisation de 81,1%.

Quatre pays (le Niger, le Mali, Djibouti et le Burkina Faso) présentent des taux bruts de scolarisation qui ne passent pas la barre des 20%. A l'autre extrémité, le Togo, le Cap-Vert, le Cameroun et l'île Maurice se situent tous dans une fourchette entre 50 et 60%, ce dernier étant le meilleur score réalisé.

Le nombre d'élèves par enseignant culmine à 67 au Burundi et au Tchad, le Burundi où 76% des classes sont organisées sur le système de la double vacation contre 41 % au Tchad.

Les Seychelles sont le seul pays à présenter un rapport élèves/maître inférieur à 20, elles sont suivies de très près par l'île Maurice où 21 élèves en moyenne sont réunis autour d'un maître.

L'accès pour tous à une scolarisation de base dans les pays du Sud de la CONFEMEN reste donc toujours aussi problématique.

## La scolarisation dans les pays du Sud membres de la CONFEMEN

Rapport mondial sur le développement humain (PNUD) - 1995

Comme l'illustre le tableau ci-contre, les résultats de scolarisation au Sud restent très faibles, en dépit de tous les efforts accomplis. Ainsi, le taux de scolarisation tous niveaux confondus présente une moyenne de 34,18%.

Corollaire, au total des 20 pays sur 25 où ces chiffres sont disponibles, 9.672.000 enfants n'ont même pas accès à ce cycle primaire dont dépend l'acquisition des compétences de base.

Autre corollaire, le taux d'alphabétisation des adultes ne dépasse toujours pas la moitié de la population puisque le taux d'alphabétisation moyen est de 46,37%. Le Niger et le Burkina Faso présentent même des taux d'alphabétisation inférieurs à 20%. Seule l'île Maurice inverse totalement les chiffres avec un taux



## Nouvelles de nos pays membres

### Vos nouveaux interlocuteurs

#### Canada fédéral

Monsieur André PETTIGREW,  
Ministre de la Coopération internationale et de la Francophonie,  
Monsieur Lloyd AXWORTHY,  
Ministre des Affaires étrangères.

#### Canada Québec

Madame Pauline MAROIS, Ministre de l'Éducation,  
Monsieur Sylvain SIMARD, Ministre des Relations internationales et de la Francophonie.

#### Cap-Vert

Monsieur José Luis LIVRAMENTO,  
Ministre de l'Éducation nationale.

#### Centrafrique

Madame Rachelle DEA-NAMBONA,  
Correspondante nationale.

### Belgique (Communauté française de)

#### Pilotage de l'enseignement en Communauté française

Deux épreuves, l'une en mathématique, l'autre en français, destinées aux élèves de cinquième année du cycle primaire ont été administrées en octobre 94 dans 175 écoles disséminées en Communauté française de Belgique.



Les écoles testées comptaient en moyenne 181 élèves, la fourchette variant de 13 à 640. Les résultats en langue maternelle sont significativement plus élevés dans les grosses écoles concentrant des élèves issus de milieu favorisés et comptant moins d'élèves étrangers ou en situation précaire. Une tendance qui ne persiste pas en mathématiques.

Les résultats sont significativement plus faibles dans les écoles ZEP (*Zones d'Éducation Prioritaires*) tant en français qu'en mathématiques.

Le nombre moyen d'élèves par classe est de 17,2. Tendance générale, les élèves étrangers se retrouvent dans les classes les plus nombreuses. On ne consi-

tate aucun lien significatif entre le nombre d'élèves par classe et le résultat au test.

Les élèves dont la langue maternelle n'est pas le français et ceux en situation précaire réussissent moins bien les épreuves de français comme celles de mathématiques.

#### EN FRANÇAIS

L'épreuve d'évaluation a permis de déterminer :

- ♦ que la majorité des élèves restitue aisément une information présentée explicitement dans le texte; cependant, dès que l'information doit être déduite ou construite, les résultats baissent sensiblement ;
- ♦ que trop peu d'élèves savent traiter les articulations et les liens dans un texte (retrouver les mots qui désignent la même chose, par exemple) ;
- ♦ que l'expression écrite est assez mal maîtrisée.

De ces constats découlent les **propositions pédagogiques** qui suivent :

#### 1. Lire pour écrire

pour apprendre à écrire des textes, il faut travailler sur des textes lus, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture doivent coïncider dans le temps, pour améliorer la lecture et l'écriture, il faut travailler des types de textes diversifiés.

#### 2. Lire et écrire ça s'apprend

apprendre à lire et à écrire des textes exige de développer des compétences

spécifiques. Il s'agit de se construire ses propres outils linguistiques en explorant, en expérimentant, en identifiant les règles de fonctionnement de la langue dans des textes LUS et PRODUITS.

#### EN MATHÉMATIQUES

L'épreuve portant sur l'évaluation des compétences relatives à la résolution de problèmes, elle a révélé que :

- ♦ la résolution de problèmes est difficile pour une majorité d'élèves. Mis à part les étapes initiales réussies par 60% d'entre eux, les élèves peuvent difficilement planifier une tâche complexe et coordonner les activités intervenant aux différentes étapes de la résolution ;
- ♦ par contre, la majorité des élèves semble maîtriser les différentes capacités intervenant dans la résolution du problème ;
- ♦ l'analyse critique de la démarche de résolution qui leur était demandée ne leur est pas courante, elle a donc peu contribué à améliorer leur capacité de résolution.

Les **propositions pédagogiques** qui en découlent :

#### Pour favoriser l'apprentissage de la résolution de problèmes, il convient:

##### Au niveau des élèves

de favoriser les interactions entre élèves au travers de débats, de conflits, de confrontations et d'échanges, de laisser l'enfant chercher, hésiter, se heurter aux difficultés, expérimenter,

discuter.

☛ **Au niveau de l'interaction élève-enseignant**

d'être l'accompagnateur de l'élève, en le faisant verbaliser, en le renforçant positivement dans ses démarches, de proposer, de construire avec la classe un aide-mémoire qui synthétise les démarches à suivre lors d'une résolution de problème,

de faire un bon diagnostic des difficultés rencontrées par les élèves, d'avoir une action régulatrice et formative au départ du diagnostic posé.

☛ **Au niveau des situations proposées**

de proposer des problèmes variés, de mettre l'élève dans une situation de réussite, de placer l'élève dans des situations de travail variées.

La diversification des voies et modes de formation professionnelle est avancée comme solution préventive au décrochage scolaire en évitant l'écueil d'une baisse des exigences qui dévaloriserait le secteur. Il est aussi fréquemment souhaité que le secteur permette la poursuite d'études ultérieures, ce qui suppose l'aménagement de passerelles et l'harmonisation des ordres d'enseignement.

## Canada-Québec

À la suite d'audiences publiques tenues en 1995, la Commission des États généraux de l'éducation a rendu public, en janvier 1996, son Exposé de la situation. Ce document dégage un constat critique sur l'enseignement québécois, base essentielle d'une réorientation démocratique et dynamique du système.

**ACCROÎTRE L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LA RÉUSSITE DES ÉTUDES : DES OBJECTIFS À POURSUIVRE** ▼▼▼

Les participants ont souligné les disparités importantes qui persistent en matière d'accessibilité et de réussite des études, notamment selon la région, le milieu socio-économique, le sexe et la langue maternelle. Les francophones auraient ainsi un déficit au plan de l'accès à l'enseignement supérieur. Il est proposé de fixer des objectifs de scolarisation pour chaque ordre d'enseignement et d'améliorer l'encadrement pédagogique des élèves.

**À PROPOS DES CURRICULUMS D'ÉTUDES** ▼▼▼

Le consensus s'est réalisé sur la nécessité de reconstituer les curriculums et d'en restaurer la cohérence, surtout au secondaire. La Commission propose d'accorder plus de place aux disciplines pouvant servir de fondement à l'enrichissement culturel recherché : par exemple les langues, l'histoire, les arts, la science et la technologie. Le milieu scolaire réclame des profils de sortie qui déterminent les domaines d'apprentissage prioritaires et le degré de maîtrise voulu pour chaque élève, à la fin de chaque cycle et pour chaque ordre d'enseignement. Si les enseignants souhaitent travailler sur des programmes na-

tionaux, plusieurs représentants des commissions scolaires désirent pouvoir disposer d'une marge de manoeuvre (par exemple 25% de la grille matière), pour adapter le curriculum aux besoins particuliers de la région.

**L'INSERTION DES JEUNES** ▼▼▼

Les problèmes des jeunes face à l'orientation scolaire et professionnelle ont été soulevés par de nombreux intervenants. Le système scolaire est réputé orienter vers une seule voie, celle des études universitaires. Les services d'orientation sont mis en cause car ils seraient plus orientés sur les exigences du système que sur les intérêts et aptitudes des élèves. Demande est faite au gouvernement d'élaborer une politique de l'emploi. Le milieu scolaire souhaite lui que toute l'école soit "orientante".

**LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE** ▼▼▼

Unaniment, les participants estiment qu'un effort de valorisation ou de revalorisation du secteur s'impose. Ils proposent différentes mesures :

- ☛ actions auprès des spécialistes de l'orientation et des enseignants,
- ☛ place pour les apprentissages techniques dans le curriculum du primaire et du secondaire,
- ☛ campagne de promotion,
- ☛ inscription de cette formation dans un continuum.

Une augmentation du nombre des formations offertes dans les régions est souhaitée, ce notamment pour augmenter l'accessibilité à la formation professionnelle et technique tant pour les adultes que pour les jeunes.

Des modes de formation moins scolaires, qui lient la formation à l'école et en milieu de travail (alternance travail-études, formation en partenariat avec l'entreprise, apprentissage en milieu de travail, enseignement coopératif ou stage), sont jugés plus efficaces et mieux adaptés aux besoins des élèves du secteur.

Les formations doivent être qualifiantes, avoir une base large et solide qui permette le transfert des apprentissages et la poursuite éventuelle de la formation. Le maître mot qui devrait guider les politiques dans le secteur est le partenariat avec les entreprises.

**Partage du pouvoir et des responsabilités** ▼▼▼

Estimant le système trop rigide, les participants proposent massivement une décentralisation qui rapproche le lieu de décision du lieu de l'action, qui redonne plus de pouvoir aux établissements, aux acteurs qui s'y trouvent ainsi qu'aux usagers. Ceci impliquerait une nouvelle distribution des rôles entre les échelons de la structure scolaire où certains voudraient voir les commissions scolaires (niveau régional) jouer le rôle d'une autorité régionale décentralisée.

Enfin, la recherche de partenariats tant au sein de la famille éducative qu'entre l'éducation et le monde économique, l'éducation et les municipalités ou l'éducation et les milieux socio-culturels, est identifiée comme porteuse de changements positifs.

L'Exposé de la situation est soumis au débat public dans le cadre d'assises régionales (février à juin 1996) et nationales (septembre 1996). Par la suite, la

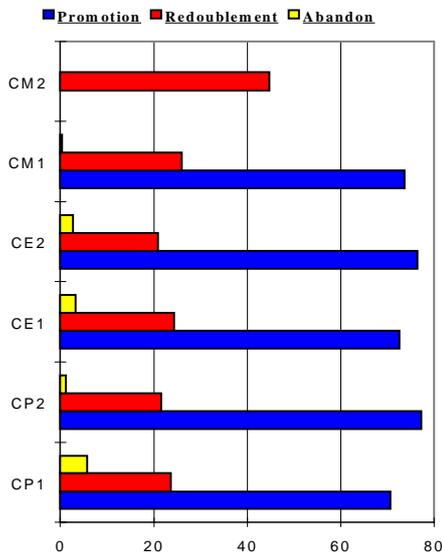
Commission des Etats généraux remettra à la ministre un rapport-bilan dans

## Côte d'Ivoire

### L'école ivoirienne en quelques chiffres

#### LES TAUX D'ÉCOULEMENT AU PRIMAIRE

En 93/94 les taux de promotion, de redoublement et d'abandon au niveau primaire se présentaient comme suit :



lequel seront dégagées les grandes orientations et les priorités d'action devant inspirer les choix du gouvernement en matière d'éducation.

l'admission en 6<sup>ème</sup> de tous les élèves admis au CEPE.

#### PROFIL DE L'ÉLÈVE ADMIS EN SIXIÈME

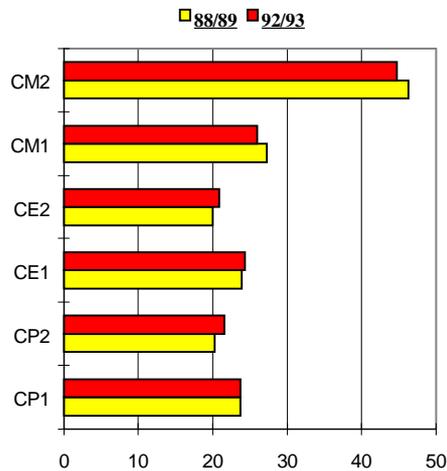
Cet élève est, dans plus de 2 cas sur 3, un doublant, il s'est attardé 1 ou 2 années au CM2, ce qui témoigne de l'enfermement à ce niveau d'enseignement.

Près de deux garçons pour une fille, les filles étant moins nombreuses à se présenter à l'examen. Celles qui se présentent ne réussissent pas mieux que les garçons. Enfin, sur un nombre comparable de reçus, les citadins réussissent plus vite que les élèves des zones rurales.

Faire sauter ce goulot d'étranglement permettrait de scolariser un plus grand nombre d'élèves au CP1 en facilitant l'écoulement des flux. D'après les chiffres déjà disponibles, les changements intervenus en 1994 au plan des conditions de passage et de réussite n'ont pas réussi à inverser la tendance.

#### LES TAUX DE REDOUBLEMENT - ÉVOLUTION

L'évolution des taux de redoublement en 5 ans est figurée ci-dessous :



Le phénomène de redoublement massif au CM2 devrait disparaître suite à

## Guinée

### Propositions pour la redéfinition des programmes de l'école élémentaire

Le Groupe chargé de la rénovation des programmes de l'Enseignement élémentaire en Guinée avec l'appui du Cepec International, au départ notamment de la Déclaration guinéenne de politique éducative et de la Déclaration de Yaoundé, s'est attelé à un travail de refondation du système éducatif.

Les propositions tentent de remédier les carences soulevées par l'évaluation du système éducatif guinéen, à savoir :

- ▶ les élèves ne maîtrisent que des comportements automatisés, ils n'arrivent pas à utiliser leurs acquis dans des situations complexes différentes des situations d'apprentissage,
- ▶ les démarches d'enseignement demandent à être repensées pour accorder plus de place aux activités des élèves,
- ▶ la maîtrise insuffisante de la lecture a des effets sur toutes les autres disciplines,
- ▶ les compétences les mieux maîtrisées sont celles le plus directement en rap-

port avec le milieu ou l'environnement des élèves qui ont, de ce fait, plus de sens pour eux.

Il est donc nécessaire de construire une école véhiculant des apprentissages ayant du sens pour tous, prenant en compte les besoins du milieu et centrés sur l'élève lui-même.

La nouvelle école de base devient l'école primordiale, elle concerne tous les élèves: elle doit permettre, **et** une insertion dans la vie active, **et** la poursuite des études secondaires.

Pour développer cette finalité d'insertion de l'élève dans son milieu et de préparation à la vie active, il est proposé de travailler par cycles et par domaines de formation, une formulation qui permet la prise en compte des spécificités de chaque enfant et l'articulation des apprentissages autour de l'acquisition de compétences.

#### Domaines proposés

1. Langue et communication,
2. Sciences humaines,
3. Mathématique,
4. Sciences et technologie,
5. Education physique et artistique,
6. Insertion et intégration sociale de l'enfant.

Chaque domaine est ensuite détaillé en compétences spécifiques articulées autour de compétences-titres. Pour exemple, dans le domaine Langue et communication, les compétences ont été élaborées à partir du document d'évaluation du système éducatif guinéen, des programmes officiels en vigueur et du Programme Minimum Commun de français langue seconde (CONFEMEN).

Ainsi, au niveau du cours préparatoire, la compétence-titre "prendre contact et exécuter une consigne simple dans le cadre familial" est présentée comme décrit à la page suivante :

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES	CONTENUS ASSOCIÉS
Saluer et répondre aux salutations dans le cadre familial	Bonjour, bonsoir Comment ça va ? Ca va bien Au revoir, salut
Se présenter à quelqu'un et présenter quelqu'un dans sa classe, à l'école, dans sa famille ou dans son quartier	Je m'appelle... Je suis... Moi, c'est...et toi ? Lui, c'est..., Elle, c'est... Voilà, Voici... Il s'appelle... Je te présente...
Dans le cadre de l'école, exécuter une consigne simple	Mettez vous en rang Ramassez Entrez ! Croisez les bras ! Debout, assis,...

Le domaine "Insertion et intégration sociale de l'enfant" est le lieu privilégié de l'articulation formelle entre l'école et le milieu de l'enfant, il sera construit sur des compétences non disciplinaires mais opérationnelles dans la vie de l'enfant.

Le document débouche sur un plan d'action en 6 phases :

- communication des résultats du groupe de travail au ministère,
- séminaire-atelier de discussion du document avec les directions, les structures déconcentrées et

- les partenaires,
- consultation et association des partenaires,
- formation d'équipes multivariées chargées de la définition des référentiels,
- mise en place de l'expérimentation (95/96),
- séminaire-atelier national de consultation des acteurs quant aux résultats de l'expérimentation.

Un premier document de travail a verser au dossier relatif à l'élaboration des nouveaux programmes pour l'école de base en Guinée.

## Sénégal

### Bilan diagnostique du financement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle

Une politique de développement du secteur de l'ETFP au Sénégal implique dans le cadre actuel de se doter de moyens complémentaires.

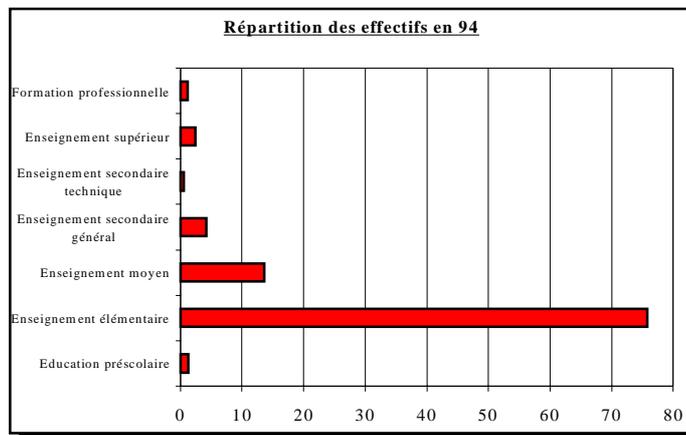
A ce jour l'ETFP est financée à hauteur de 41,4% par l'Etat, de 11% par les familles, de 1,6% par les ressources générées par les établissements, de 9,1% par les contributions des entreprises et de 36,9% par l'aide extérieure.

Or, d'une part, le secteur a subi des réductions drastiques au plan des crédits d'Etat au fonctionnement. De même, l'Etat éprouve des difficultés à payer les subventions aux établissements privés.

D'autre part, le financement extérieur, en termes de projets à durée limitée, pose problème au développement en continu de l'ETFP.

Au plan des besoins, le coût unitaire d'un étudiant en ETPF est évalué à 251.892 FCFA et si l'on se donne pour priorité la formation des sortants du système scolaire sans savoir-faire au Sénégal, la formation des 65.573 jeunes sénégalais concernés nécessiterait environ 16.565.000.000 FCFA.

Une analyse des effectifs du secteur entre 77-78 et 86-87 fait apparaître une baisse significative de 32,3% à 16,6% et ceci alors que les enseignements élémentaire, moyen et secondaire enregistraient dans le même temps une croissance d'au moins 10% par an.



Au plan de l'efficacité du sous-secteur, les études font ressortir des carences quant au nombre de diplômés qui ne couvre pas les besoins exprimés ainsi que quant à la répartition des filières qui orientent majoritairement vers le secteur tertiaire au détriment d'une formation au travail réellement productif.

De plus, le sous-secteur est handicapé par son éclatement entre différentes structures, source de disparités et de dysfonctionnement dans la définition de

stratégies et dans la répartition des moyens.

Les auteurs de ce bilan proposent un plan de revitalisation du secteur dont sont extraites toutes les actions à mener dans le cadre de l'enseignement formel :

#### 1. POLITIQUE ET STRUCTURES

- créer un département ministériel, plein responsable de la politique de l'ETFP, et regrouper sous la tutelle de ce département toutes les écoles de formation professionnelle,
- réviser la carte scolaire de l'ETFP en tenant compte de la vocation agricole du Sénégal et pour un meilleur rééquilibrage des structures

- entre les régions et les spécialités,
- utiliser plus intensément les structures de formation disponibles avant d'en créer d'autres,
- mettre à profit les structures de formation disponibles pour prendre en charge certaines actions d'éducation non-formelle,
- promouvoir la formation professionnelle dans un système décentralisé,
- associer les partenaires sociaux à l'analyse des objectifs, aux métho-

logies de formation et de perfectionnement,  
➤ renforcer les structures de planification et de gestion.

## 2. FORMATIONS

- orienter davantage les actions de formation vers les besoins réels identifiés,
- établir des plans de formation pour mener les actions en cohérence et non plus de façon dispersée et ponctuelle,
- créer des écoles et centres d'apprentissage de courte durée,

- créer des passerelles entre les structures de formation de niveaux différents,
- réorganiser le système d'apprentissage en vue de mieux l'articuler au système éducatif pour les nombreux sortants de l'enseignement élémentaire et même aux autres niveaux,
- promouvoir des actions de formation continue pour les formateurs,
- organiser des actions de reconversion d'agents et surtout de formateurs dans d'autres filières.

## 3. FINANCEMENT

- augmenter le budget de l'ETFP par une réallocation de ressources de l'éducation et de la formation en faveur de l'ETFP,
- créer un fonds de développement de l'ETFP alimenté par l'Etat et ses démembrements, les entreprises, les travailleurs, les familles, les mécènes, etc,
- renforcer la collaboration avec les partenaires socio-économiques en vue d'une meilleure adéquation formation/emploi salarié et non salarié.



## Infos services

### Debt-for-Development Coalition (DDC)

Une association qui se fixe pour objectif l'exploitation de la crise de l'endettement international au profit du développement.

A cet effet, DDC aide les organisations de développement à augmenter leurs ressources disponibles grâce à des opérations de conversion de dette et à d'autres mécanismes financiers innovants. DDC fournit également une assistance technique aux gouvernements et pays débiteurs en analysant, en développant et en gérant des programmes de conversion.

### PRESTATIONS PROPOSÉES PAR DDC

- assistance technique aux ONG pour structurer et mettre en oeuvre des opérations de conversion de dette,
- assistance technique aux gouvernements des pays en développement pour analyser, mettre en place et gérer des programmes de conversion de dette,
- assistance technique aux pays en développement pour la privatisation d'entreprises publiques grâce à des conversions de dette pour capital ou à des conversions sur monnaies convertibles,
- assistance technique à des organismes donateurs afin d'obtenir un effet levier sur leurs ressources grâce aux opérations de conversion et à d'autres

transactions similaires,

- assistance technique aux créanciers bilatéraux pour réduire leur encours sur les pays en développement.

DDC dispose d'informations et de fiches techniques par pays sur les possibilités de conversion de dette et d'autres transactions financières innovantes.

Des informations complémentaires demandées à :

 **Daniel GRIMSHAW**  
The Debt-for-Development Coalition  
2021 L. Street, N.W. Washington D.C.  
USA  
Tél. : (202) 467-0881  
Fax : (202) 467-4093

feront sous peu l'objet d'un article dans un prochain numéro de *La CONFEMEN au Quotidien*.

### Bureau d'études pour les langues et les cultures (BELC)

Ce département du Centre international d'études pédagogiques (CIEP) a pour missions :

- études et publications en français langue étrangère ou langue seconde,
- information et documentation,
- formation d'enseignants et de formateurs en France et à l'étranger, en collaboration avec les Ministères des Affaires étrangères, de l'Education nationale, de la Coopération et avec leurs réseaux, ainsi que les principales institutions étrangères.

Dans ce cadre, il organise annuellement un stage de formation en français langue étrangère (FLE) ou seconde (FLS), un stage qui cette année aura lieu du 2 au 26 juillet, à l'Université de Caen.

La session 96 est organisée par modules, les participants étant invités à choisir une dominante qui leur permettra de faire le point dans l'un des grands domaines de la didactique du FLE ou FLS ainsi que quelques modules consacrés soit à l'analyse de la langue, soit aux

méthodes, méthodologie et pratiques de classe. Ils participeront de plus à un atelier ou un séminaire traitant de projets innovants dans le champ de l'éducation, de la pédagogie et de la didactique des langues et des cultures.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

 **CIEP-BELC**  
1, avenue Léon-Journault  
92311 Sèvres Cedex  
FRANCE  
Tél. (331) 40 07 60 00  
Fax (331) 45 07 60 01

**Attention** : les candidatures doivent être rentrées pour le 12 avril 1996.

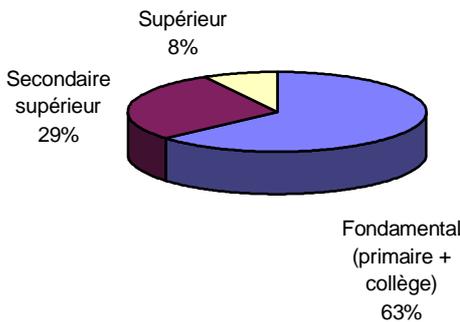


## Maroc

### Inadéquation formation-emploi : un défi à surmonter

Le Maroc atteint en 93-94 un taux de scolarisation de 83%. Les effectifs de l'enseignement se répartissent comme figuré dans le graphique qui suit.

Répartition des effectifs



Les élèves sont regroupés à 95% dans les établissements publics. L'arabisation mise en oeuvre vers 1980 pour les cycles primaire et secondaire subit une coupure au supérieur où le français est maintenu et renforcé. Depuis deux ans, la langue berbère est également reconnue comme langue d'enseignement.

Parmi une série de réformes visant à corriger les dysfonctionnements du système, celle de 1985 qui a rendu obligatoire un enseignement fondamental (EF) de 9 ans, paraît la plus porteuse.

L'enseignement est donc organisé sur 3 niveaux :

- ♦ l'enseignement fondamental (EF - 9 ans) qui structure les acquis initiaux,
- ♦ l'enseignement fondamental secondaire (ES - 3 ans) qui prépare aux études supérieures,
- ♦ l'enseignement supérieur.

Des passerelles ont été créées à tous les niveaux entre l'enseignement général et la formation professionnelle pour assouplir le passage entre les filières longues et les filières courtes. Ainsi, la 6<sup>ème</sup> d'EF peut donner accès à un cycle

d'apprentissage et la 9<sup>ème</sup> à l'enseignement secondaire technique ou à différentes filières de qualification professionnelles.

Pour améliorer les taux d'écoulement, un système de quotas prédéfinis à la fin de chaque cycle a été introduit, ouvrant l'accès à la formation professionnelle et technique. Enfin, une série de mesures d'accompagnement visait à améliorer la qualité de l'enseignement.

Les difficultés causées par l'ajustement structurel et les périodes de sécheresse répétées, ont empêché la réforme d'atteindre la généralisation de la scolarisation de base.

Les sortants des filières techniques représentent moins de 15% du nombre global des diplômés de l'enseignement secondaire.

La liaison du système éducatif au système productif, à l'étude au Maroc, pose problème car tous les partenaires sociaux conviennent de la précarité des articulations entre prévisions économiques, prévisions en matière d'emploi et stratégies de formation. Néanmoins, une coordination entre enseignement technique et formation professionnelle est nécessaire.

Constat global, la formation professionnelle n'est pas en mesure d'absorber les sortants de l'EF et de l'ES.

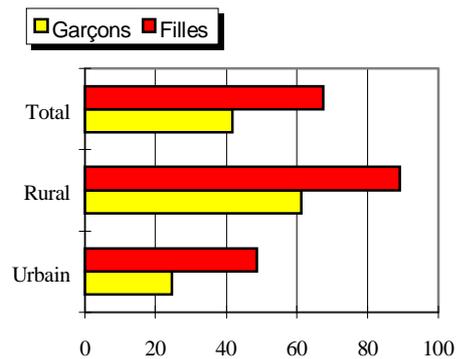
Actuellement, le débat est ouvert sur les problèmes de décentralisation et de gratuité de l'enseignement.

Une décentralisation qui répartit l'offre de formation plus largement, qui associe les collectivités locales en matière de financement et de construction de bâtiments et d'infrastructures scolaires. Enfin, des programmes spéciaux à l'enseignement de base dans les régions rurales visent à ouvrir l'école sur son milieu environnant et à diminuer les effets de la scolarisation comme facteur

de déracinement des élèves.

Ainsi que l'illustre le tableau ci-dessous, les politiques en cours n'ont pu, à ce jour, gommer les écarts d'alphabétisation entre filles et garçons, milieu rural et milieu urbain.

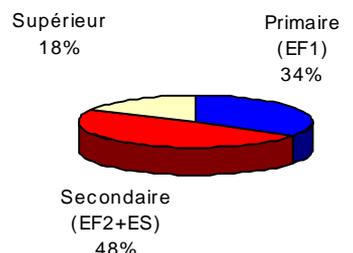
TAUX D'ANALPHABÉTISME PAR SEXE ET MILIEU DE RÉSIDENCE



Pour infléchir ces résultats, le Maroc développe des politiques favorisant la scolarisation des filles, particulièrement en milieu rural où le déficit est le plus important (70,8% de filles scolarisées en milieu urbain, 29,2 en milieu rural), les filles se heurtant à un héritage culturel et à des valeurs qui véhiculent les disparités entre sexes compliqué par des impératifs économiques qui poussent les parents à retenir les filles au foyer.

Des mesures ont été prises dans le domaine de la lutte contre la malnutrition (cantines scolaires, éducation nutritionnelle, etc), des campagnes sanitaires sont organisées ainsi que des campagnes de sensibilisation visant à inciter les parents à scolariser leurs filles.

Au plan du financement, en 91, la structure de la dépense d'éducation par degré d'enseignement est figurée ci-contre :



In : Afrique Education, n° 19, mars 1996, p. 6 à 11 et 26 à 34.



## Afrique

### Une vision de l'Afrique au 21<sup>ème</sup> siècle

L'Afrique du 20<sup>ème</sup> siècle a investi rarement et de façon insuffisante dans les infrastructures et les ressources humaines nécessaires au développement scientifique et technique. Ainsi, la comparaison des taux de croissance en Afrique subsaharienne et en Asie de l'Est qui, elle, a investi dans l'enseignement primaire et secondaire dans les années 60 et 70, montre que l'éducation et plus particulièrement l'éducation de base est un élément déterminant du développement économique d'une région.

En Afrique d'aujourd'hui un enfant de six ans peut espérer bénéficier d'un enseignement de 2, 3 ou 4 quatre ans, contre 16 en Amérique du Nord, un écart qui lui laisse peu d'espoir d'assurer une place à son continent dans une économie mondialisée.

Pour combler ce handicap, il convient :

- ▶ de dégager un consensus national autour des objectifs de l'éducation qui assure la continuité des politiques éducatives,
- ▶ de définir les priorités à donner aux différents sous-systèmes,
- ▶ de lier éducation et emploi,
- ▶ d'encourager la collaboration entre le public et le privé,
- ▶ de renforcer le partage des ressources et des expériences,
- ▶ d'institutionnaliser la participation.

Ces lignes de forces devraient guider les politiques génératrices d'une Afrique adaptable et riche de compétences.

**In :** *Lettre d'information du DAE*, volume 7, n° 4, octobre-décembre 1995, p. 4 et 5.

### L'éducation de base, excellent investissement public

Malgré les études qui prouvent la forte rentabilité socio-économique des investissements dirigés vers l'éducation de

base, les indicateurs continuent de souligner le sous-investissement des pays africains dans le secteur.

Ce sous-investissement est, en général, argumenté comme suit :

- ▶ les bénéfices attendus d'un accroissement des dépenses octroyées au sous-secteur ne produiront pas d'effet avant 10 à 15 ans,
- ▶ les bénéfices de l'éducation sont difficiles à prouver,
- ▶ l'Afrique aurait davantage besoin de personnel hautement qualifié au niveau supérieur,
- ▶ le profit de l'instruction primaire est considéré comme incertain,
- ▶ l'accent n'a guère été mis sur la qualité et la pertinence de l'éducation,
- ▶ le seuil de rentabilité de l'éducation de base serait plus élevé en Afrique subsaharienne que dans d'autres régions.

Ces arguments semblent en perte de vitesse, et les mesures visant à promouvoir l'accès à l'éducation, que ce soit dans le secteur public ou par des moyens non-formels ou privés, sont perçues de façon de plus en plus positive.

L'essentiel est donc, à présent, de trouver les moyens de soutenir cet élan dans le long terme nécessaire à l'atteinte des bénéfices escomptés.

**In :** *Lettre d'information du DAE*, volume 7, n° 4, octobre-décembre 1995, p. 14 et 15.

### L'ONU lance un plan de dix ans pour aider l'Afrique

L'ONU lance un programme en 10 ans destiné à mobiliser toutes les agences des Nations Unies à l'accélération du développement de l'Afrique. Le programme, *Donner une chance au développement*, prévoit d'orienter à peu près la moitié des fonds prévus (125 milliards de FF) à l'amélioration des niveaux de santé et d'éducation de base sur le continent. Au plan de l'éducation de base, l'objectif déclaré est de fournir

un enseignement de base à tous les enfants africains alors qu'aujourd'hui un adulte sur deux est illettré.

Le programme vise à soutenir un continent où, dans plusieurs pays, les indicateurs marquent un retour à la croissance.

Le dossier épineux mais vital de l'allègement de dette sera revu dans ce cadre. Car, en 15 ans, le remboursement de la dette multilatérale a augmenté de 32%. Or les banques privées accordent difficilement des crédits au continent africain réputé en perdition et les pays riches tendent à diminuer leurs aides bilatérales. Ceci a des répercussions fortes sur les investissements dans les secteurs de l'éducation et de la santé, le service de la dette atteignant 43 dollars par habitant contre 35 dollars pour les dépenses en matière d'éducation et de santé. Diminuer la dette permettrait d'élargir l'accès à l'éducation de base à plus de 90 millions de femmes et d'enfants.

Banque Mondiale et FMI étudient de nouveaux mécanismes pour résoudre les problèmes de dette, ainsi serait proposée la création d'un fonds de dépôt qui ferait l'avance ou rembourserait certaines échéances de dette lorsque tous les remèdes actuels seraient épuisés. Un mécanisme que d'aucun critiquent déjà pour sa lenteur.

**In :** *Le Monde*, dimanche 17 et lundi 18 mars 1996, p. 1 et 2.

## France

### Les passerelles de la formation

Le jugement porté sur la formation professionnelle se modifie. Ainsi, il est d'acceptation courante, aujourd'hui, que le niveau de formation ne détermine pas celui du poste de travail obtenu, que le diplôme ne constitue nullement une solution collective pour l'emploi.

Une formation professionnelle bien ci-

blée offre, elle des passerelles et des perspectives, mieux encore, elle permet de déclencher des synergies dynamiques quand elle se situe au croisement des intérêts immédiats d'entreprises et de bassins d'emploi.

Certaines branches professionnelles ont ainsi bénéficié d'opérations de requalification originales :

- ▶ qualification de chômeurs en difficulté à des emplois peu exigeants en terme de qualifications professionnelle et requalification en parallèle de la main d'oeuvre occupée dans le secteur, en fin de programme 70% des anciens chômeurs ont été embauchés,
- ▶ appel à des entreprises d'intérim pour remplacer des travailleurs en cours de requalification,
- ▶ formation à des compétences utilisables dans les diverses entreprises d'un bassin d'emploi pour procurer à la main d'oeuvre une sécurité d'emploi axée sur sa capacité à la mobilité,
- ▶ regroupement d'artisans qui, seuls, ne peuvent être concurrentiels dans les attributions de marchés publics.

**In** : *Le Monde des initiatives*, 15 février 1996, p. 1.

## Mali

### Le Mali consolide sa démocratie mais souffre des ajustements structurels

La démocratie apporte depuis quelques années un souffle de renouveau au pays. Djenné va, par exemple, bénéficier sous peu de la fée électricité qui permettra de multiplier les vacations dans les locaux scolaires. Les enseignants vont pouvoir dédoubler leurs classes où se pressent plus de 150 enfants et qui refusent encore du monde.

Les enseignants qui auront à travailler dans ce système sont rémunérés dans le secondaire à 40.000 FCFA, un salaire qui est maintenant versé de façon régulière mais qui ne couvre que le minimum vital. Pour exemple, un sac de mil,

base de l'alimentation malienne, coûte 20.000 FCFA.

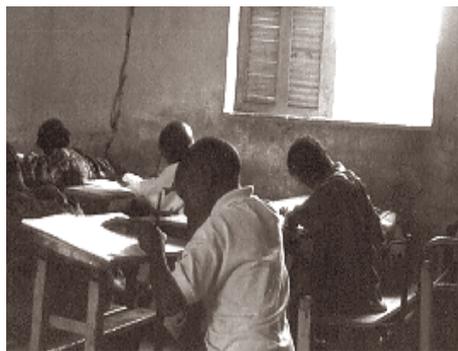
L'ajustement structurel, qui réduit les possibilités d'embauche pour les jeunes diplômés, empêche le recrutement de nouveaux enseignants dans un pays en voie de déscolarisation où deux enfants sur trois ne trouvent pas de place à l'école.

**In** : *Le Soir*, 16 et 17 mars 1996, p. 6.

## Mauritanie

### Un cahier par trimestre

Dans un des pays les plus pauvres de la planète, l'école n°1 de Tidjikja, la première école primaire qui a été construite par les français en 1932, est restée telle quelle. Treize instituteurs (dont 2 francophones) s'occupent de 500 élèves ré-



partis en 20 classes, soit 38 élèves pour un maître et 25 élèves par classe. L'Etat fournit 1 cahier par trimestre, l'encre reste à la charge de l'élève. Au lycée voisin, 29 professeurs se partagent les 854 élèves, soit 22 élèves par professeur. Ces élèves sont répartis en 22 sections, une section accueillant donc, en moyenne, 39 élèves.

**In** : *Le Monde de l'éducation*, n° 235, mars 1996.

Avr. 96  
L M M J V S D  
1 2 3 4 5 6 7  
891011121314

## Agenda

### 47ème session ministérielle Liège, 15 au 19 avril 1996

15 avril 1996

Commission administrative et financière

15 au 16 avril

Réunion des Correspondants Nationaux

17 avril 1996

Réunion du Bureau

18 au 19 avril

47ème session ministérielle

## Sénégal

### Les volontaires de l'éducation : le modèle s'exporte

Projet très contesté à l'origine, les 500 volontaires de l'éducation recrutés en juillet 1995 et payés 50.000 FCFA par mois tiennent aujourd'hui des classes dans tout le pays.

Mieux, de nombreux pays de la sous-région ont marqué leur intérêt pour le projet et désirent s'inspirer de l'expérience sénégalaise.

D'après les premiers chiffres disponibles, les volontaires de l'éducation ont permis la scolarisation de 60.000 enfants supplémentaires. Le niveau des élèves ainsi formés n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation, ce niveau sera de toute façon mis à l'épreuve lors du concours du certificat de fin d'études.

**In** : *Walfadjiri*, n° 1163, lundi 29 janvier 1996, p. 3.

### La démocratie au village

Le vote de la loi sur la régionalisation ce 5 février va transférer aux collectivités un certain nombre de compétences dans le domaine de l'éducation notamment.

Les dix régions seront dotées d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière qui ne souffre d'aucune ingérence, l'objectif étant de rapprocher le pouvoir de la population et d'obtenir ainsi l'adhésion aux projets de développement.

**In** : *Jeune Afrique*, n° 1834, 28 février au 5 mars, p. 24 et 25.



# Bibliographie

## Education de base



*L'Impact de la dévaluation du FCFA sur la fréquentation scolaire* / Daniel Robin. - OMS, UNESCO, 1995. - 15 p. - ■■■■■

■■■▶ On a déjà pu observer quelques renforcements de tendances suite à la dévaluation. Ainsi, le transfert d'élèves du privé vers le public s'est accentué dans certains pays.

A contrario, d'autres pays voient se développer le réseau d'enseignement privé sous la poussée des résultats désastreux du public et de la disponibilité d'enseignants libérés par les contraintes de l'ajustement structurel.

De même, la dévaluation conduit soit à une distanciation des parents vis-à-vis de l'école (Burkina), soit à un accroissement de leur implication (Togo, Sénégal).

Le phénomène des abandons augmente particulièrement dans les zones rurales et dans les familles où plusieurs enfants sont scolarisés. Les mesures prises pour tempérer la tendance n'ont pas encore généré d'effets visibles.

Les pays déjà engagés dans une dynamique de participation des parents au fonctionnement et au financement de l'éducation ont vu s'accélérer la tendance, les autres voient le processus freiné par la dévaluation.

La dévaluation a partout suscité la réflexion sur les objectifs et les modalités de fonctionnement des écoles.



*L'Impact de la dévaluation du FCFA sur le manuel scolaire* / Diana Newton. - OMS, UNESCO, 1995. - 26 p. - ■■■■■

■■■▶ Le manuel scolaire, un besoin de première nécessité, un outil essentiel des politiques visant à l'accroissement de l'accès à l'éducation et de l'amélioration de la qualité de l'enseignement, était déjà en situation très précaire avant dévaluation.

La dévaluation devait :

- ▶ réduire les importations,
- ▶ augmenter la demande pour le manuel publié ou produit localement,
- ▶ substituer au manuel importé le manuel produit localement,
- ▶ augmenter les exportations de manuels en dehors de la zone franc.

En réalité elle a débouché sur une situation de crise de la production locale de manuels scolaires provoquée par le manque de structures d'édition locales, par une augmentation du coût du papier et des autres intrants importés.

Cette crise a donné lieu à des réactions tant au niveau national qu'après des bailleurs de fonds pour tenter de garantir un approvisionnement des élèves. Les stratégies futures devraient :

- ▶ faire baisser le coût du livre produit localement comme préconisé par la CONFEMEN,
- ▶ développer les capacités locales d'éditions et augmenter leur viabilité financière,
- ▶ développer les réseaux de distribution,
- ▶ augmenter la demande,
- ▶ encourager l'investissement,
- ▶ assurer un financement durable.

## Enseignement technique et formation professionnelle



*Savoirs et compétences* / Françoise Ropé et Lucie Tanguy. - Paris, L'Harmattan 1994. - 243 p. - ■■■■■

■■■▶ La notion de compétences est une des notions témoins de notre époque. D'abord associée à la notion d'éducation, elle tend maintenant à englober ce terme.

Dans le monde du travail, les termes de savoirs et compétences remplacent peu à peu le terme de qualification, qualification qui est mesurée par le diplôme et n'est pas soumise à l'épreuve en cours d'emploi.

Les prémisses d'une pédagogie définie en termes de compétences à acquérir ont été éprouvées dans l'enseignement technique et la formation professionnelle.

Ainsi, les fonctions et les activités principales décrites au référentiel de l'emploi est mis en relation avec les capacités et les compétences terminales et enfin les savoirs et savoir-faire qui leur sont associés.

La notion de compétence à l'école s'est imposée essentiellement par le biais de l'évaluation qui mesure la maîtrise d'outils et de notions permettant à l'élève de résoudre des problèmes posés.

De même, l'opérateur doit pouvoir partager la logique de sa machine, mais aussi la dépasser pour pouvoir résoudre des problèmes, voire les prévenir.



*Construire la formation professionnelle en alternance* / Raymond Poupard et al. - Paris, Editions d'Organisation, 1995. - 221 p. - ■■■■■

■■■▶ La formation par alternance a conquis les systèmes en tant que solution à l'inadéquation formation-emploi mais son développement est loin d'être en relation avec l'utilité qu'on lui reconnaît.

Elle se heurte à la diversité des structures opérant en matière de formation professionnelle ainsi qu'à des systèmes de financement mal assurés ou pervertis.

Six situations sont englobées dans le vocable d'alternance:

- ▶ l'apprentissage,
- ▶ les formations d'insertion professionnelles des jeunes,
- ▶ les formules d'insertion d'adultes sans formation,
- ▶ les périodes de formation en entreprises sous statut scolaire,
- ▶ les stages obligatoires de longue durée,
- ▶ les stages courts de découverte.

Une part importante des compétences ne peut être produite que par la personne elle-même en situation de travail réelle, où elle est conduite à inventer ses propres modèles de résolution de problèmes à mesure qu'elle les rencontre.

L'alternance élargit donc le contenu de la formation professionnelle et l'enrichit.